CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E169236** **VALABLE JUSQU'AU** **15/01/2027**

ÉDITÉ LE 07/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN

Siret : 808 944 854 00013

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6700166-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C54887K 1244 000/001 569128

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C54887K 1244 000/001 569128

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : AVNOR

377 AVENUE HENRI GRAVIER
14880 HERMANVILLE-SUR-MER

Téléphone : 02 31 36 03 58 **Fax :** 09 59 37 13 43

Portable :

Responsabilité légale :
TABOUREL DIDIER PRÉSIDENT / TABOUREL DIDIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.avnor.fr

E-mail : contact@avnor.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 946 862 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	4	11/12/2025
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)		11/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E169236** **VALABLE JUSQU'AU** **15/01/2027**

ÉDITÉ LE **07/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2015
Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN

Siret : **808 944 854 00013**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 6700166-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C54887K 1244 000/001 569128

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C54887K 1244 000/001 569128

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **AVNOR**

377 AVENUE HENRI GRAVIER
14880 HERMANVILLE-SUR-MER

Téléphone : 02 31 36 03 58 **Fax :** 09 59 37 13 43
Portable : 02 31 36 03 58

Site Internet : www.avnor.fr
E-mail : contact@avnor.fr

Responsabilité légale :
TABOUREL DIDIER PRÉSIDENT / TABOUREL DIDIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	11/12/2025
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	11/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.